



Photo de famille, banderole déployée, à l'issue de la cérémonie de lancement du projet MANDAT, dans la cour de l'ESSAC

DROITS DE L'HOMME

« Mobiliser et Animer les efforts de la société civile dans la lutte contre la Détention Arbitraire et la Torture en République du Congo » LE PROJET MANDAT EST LANCÉ !

Mardi 1^{er} mars 2016 à Brazzaville, a été lancé le projet MANDAT qui lutte contre les violations graves des droits de l'Homme, telles que la torture et la détention arbitraire. Organisé par l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), le lancement officiel s'est déroulé en présence des autorités congolaises, de représentants des missions diplomatiques et de plusieurs organisations de la société civile au Congo.

Financé à 90 % par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme de l'Union européenne, MANDAT vise à renforcer l'Etat de Droit en République du Congo, en encourageant une diminution des actes de tortures, traitements cruels, inhumains et dégradants et des détentions arbitraires.

« Le renforcement de l'Etat de Droit a représenté un secteur clé pour l'action de l'Union européenne au Congo depuis ces dernières années. Nous considérons que le projet MANDAT s'intègre parfaitement dans ce contexte, avec des implications cruciales pour les citoyens congolais et la vie sociopolitique du pays », a souligné M. Tom ASHWANDEN, Chef de la Section Economie, Bonne Gouvernance et Secteurs Sociaux à la Délégation de l'Union européenne à Brazzaville, qui intervenait au nom de l'Ambassadeur de l'Union européenne, Mme Saskia de Lang.



Tom Ashwanden, au centre, entouré de Messieurs Jean De Dieu Batchy, représentant du cabinet du Ministre de la justice (à droite) et Théophile Mbitsi, Procureur général près la Cour d'Appel de Brazzaville (à gauche)

MANDAT est géré par deux associations partenaires depuis plusieurs années : l'ONG française Agir ensemble pour les droits de l'Homme, qui travaille en appui à des organisations de défense des droits de l'Homme dans plusieurs pays, et l'OCDH, engagé depuis longtemps en République du Congo dans la défense des personnes victimes de torture ou de détention arbitraire.

Opérationnel depuis janvier 2016, MANDAT s'articule autour de trois axes principaux : le renforcement des capacités et le soutien à des organisations de la société civile ; le plaidoyer et la sensibilisation de l'opinion publique ; et enfin l'identification, la protection et la défense des victimes.

« MANDAT prévoit de mettre à disposition des moyens financiers pour des ONG congolaises, de réaliser une assistance aux victimes avec un soutien médico-social et psychologique et l'accès à la justice, ainsi que d'offrir une série de formations sur les droits de l'Homme destinées aux magistrats, aux forces de l'ordre, dont le personnel pénitentiaire, et aux journalistes » a expliqué M. Trésor NZILA KENDET, Directeur exécutif de l'OCDH, lors de sa présentation.

M. Jean de Dieu BATCHY, conseiller juridique du Directeur de Cabinet du Ministre de la justice, des droits humains et de la Réforme de l'Etat a pour sa part rappelé les règles de détention préventive prévues par la loi et souligné l'importance de MANDAT pour « renforcer le respect des Droits



Trésor Nzila, répondant aux questions des journalistes

de l'Homme et la lutte contre les crimes de torture, alors qu'on observe toujours au Congo des cas de torture ». Il était accompagné lors de la cérémonie par M. Téophile MBITSI, Procureur général près de la Cour d'appel de Brazzaville.

Selon M. Trésor NZILA KENDET, le partenariat avec les autorités gouvernementales et judiciaires sera crucial pour la bonne réussite du projet.

A la fin de l'évènement, l'OCDH a également présenté les grandes lignes et résultats de son dernier rapport annuel.

Ce rapport dresse un constat sévère et détaillé des violations des droits de l'Homme survenues dans le pays en 2015, en particulier pendant la période référendaire en octobre dernier.



En haut et en bas : vues partielles des participants à la cérémonie dans la salle et pendant la collation.

Au centre : Piero Valabrega, Attaché de coopération à la Section Gouvernance Economique et Secteurs Sociaux, à la Délégation, interviewé par le correspondant de RFI.



Tom Ashwanden en discussion avec David Schneider et Claire Mark, respectivement Conseiller politique et Assistante politique chargée des droits humains à l'Ambassade des USA



OCDH : <https://www.facebook.com/pages/Observatoire-Congolais-des-Droits-de-lHomme-OCDH/211366265639541> et blog.ocdh.org/

DUE CONGO : <https://www.facebook.com/ducongobrazza/> et http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm